

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un Peuple – Un But – Une Foi



**MINISTERE DE LA FAMILLE,  
DES ORGANISATIONS FEMININES, DE LA  
PETITE ENFANCE ET DE L'ENFANCE**

**Discours de Madame le Ministre d'Etat,  
Aïda MBODJ à l'occasion de sa passation  
de service avec le Ministre Mariama SARR,  
Ministre de la Femme, de l'Enfant et de  
l'Entrepreneuriat féminin.**

Avril 2012

Je voudrais commencer par vous adresser, Madame Le Ministre, mes vives félicitations et vous souhaiter plein succès à la tête de ce ministère.

La marche de nos institutions est ainsi faite qu'à intervalles réguliers, des hommes et des femmes appelés à servir la République passent le flambeau à d'autres qui nourrissent la même ambition. C'est tout le sens de la cérémonie qui nous réunit aujourd'hui.

Je me suis déjà prêtée à cet exercice à deux reprises pour prendre le relais de celles qui m'avaient précédée à ces fonctions. Et voilà que pour la deuxième fois, je suis appelée à passer moi-même le témoin.

Ainsi va la République. Les hommes et les femmes passent, les institutions demeurent.

Vous comprendrez alors, Madame Le Ministre, que pour m'être toujours préparée à cet exercice, c'est avec dévouement, engagement et l'envie de bien faire que je me suis pleinement investie à la tête de ce ministère. Mon ambition ayant toujours été de laisser à mon successeur de solides acquis sur lesquels, il pourra s'appuyer à son tour pour travailler dans l'intérêt supérieur de la Nation.

J'en remercie d'abord Le Bon Dieu qui m'a donné la force et le courage de conduire des actions qui ont contribué au progrès de la femme sénégalaise à tous les niveaux.

Je rends également hommage à un homme dont la vision éclairée a toujours guidé nos pas pour la conduite de ce Département. Je veux nommer Son Excellence Maître Abdoulaye WADE.

Comme vous le savez, je l'ai toujours surnommé "Avocat des Femmes" et à juste titre. Car, c'est sous son magistère qu'ont été enregistrés des résultats jamais réalisés auparavant au profit de la femme sénégalaise.

Au premier rang de ces avancées majeures enregistrées par la gent féminine, figure **l'amélioration du statut de la femme** grâce au **renforcement du cadre juridique et réglementaire** avec l'adoption, entre autres mesures, du protocole optionnel à la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes.

Ce protocole qui est optionnel et n'a donc aucun caractère contraignant traduit la politique volontariste de Son Excellence Maître Abdoulaye WADE pour la promotion des droits de la femme. Il est aussi à la base de toutes les autres dispositions légales et réglementaires prises en faveur des femmes parmi lesquelles, on peut citer :

**\* l'adoption de la loi N° 2006-1310 du 23 novembre 2006 instituant la prise en charge médicale par la femme salariée de son époux et de ses enfants.**

**\* le vote de la loi du 14 mai 2010 instituant la parité dans les instances totalement ou partiellement électives. Cette loi, qui est en soi une véritable Révolution, a même permis au Sénégal de faire beaucoup mieux en matière de parité que bien des démocraties avancées.**

Outre ces dispositions légales et réglementaires, l'accès des femmes aux instances de gestion et de décision est devenu plus que jamais une réalité au Sénégal.

De même, ayant compris que le développement économique et social du Sénégal ne peut se faire qu'avec une implication effective des femmes et à tous les niveaux, le Président Wade nous a instruite de plusieurs actions visant la promotion économique de la femme sénégalaise avec un mécanisme de création de richesses et d'allégement des travaux.

Quant au renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des femmes, il s'est traduit de manière concrète avec **la formation, entre 2000 et 2009, de 85.813 femmes aux modules Alphabétisation, TIC, Genre, Entreprenariat féminin, Transformations céréalières, Gestion de projets, etc.**

Loin d'être exhaustif, ce bilan témoigne tout de même de l'ampleur des actions qui ont été menées, sur instruction de Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, pour la promotion de la femme sénégalaise à tous les niveaux.

Toutefois, je ne doute pas que les acquis en seront préservés et même consolidés par son successeur, le Président Macky SALL dont je connais l'engagement pour la cause des femmes.

Et je suis très bien placée pour en témoigner pour avoir été le seul ministre en charge de ce Département durant tout le temps qu'il était chef du Gouvernement. C'est d'ailleurs sous sa conduite que j'ai mené la plupart des actions que je viens d'évoquer.

Je dois même rappeler, pour l'anecdote, que la première réunion que j'avais initiée avec le PNUD pour jeter les bases de la Loi sur la Parité s'était tenue sous sa présidence. Et, venu pour les besoins de la cérémonie protocolaire, il a fini par passer toute la journée avec nous, manifestant ainsi tout l'intérêt qu'il portait à nos travaux.

Aujourd'hui, un malicieux destin a voulu que je quitte le Gouvernement au moment où il prend les rênes du pays, mais je me devais, par esprit républicain et par devoir de mémoire, de souligner tout l'attachement du Président Macky SALL à l'endroit des femmes.

C'est pour cette raison d'ailleurs, Madame Le Ministre, que je reste convaincue que ~~vo~~ votre choix porté sur *vous pour* diriger ce ministère n'est pas le fait du hasard.

Le Président Macky SALL étant si attentif à la cause des femmes vous a choisie à la tête de ce ministère, conscient que vous avez le profil de l'emploi et que vous saurez répondre à ses attentes.

En outre, vous pourrez compter sur la disponibilité, la loyauté et le professionnalisme de collaborateurs aguerris que je vous recommande.

Il ne me reste donc plus, Madame Le Ministre, qu'à vous renouveler mes félicitations et vous souhaiter une réussite éclatante.

Mais permettez-moi tout de même de vous suggérer de porter une attention particulière à ce qui pourrait être l'un de vos plus gros chantiers : **le Projet de mise en place d'un Fonds de leadership féminin et de représentativité des femmes.**

En effet, par expérience, nous avons pu déceler les limites des différentes sources de financement destinées aux femmes et dont la plupart, plutôt que de les enrichir, les appauvrissent. Or, ledit Fonds, dans sa conception comme dans sa mise en œuvre, devrait permettre de pallier de tels dysfonctionnements.

Enfin, je ne saurais terminer sans remercier :

- le Président Abdoulaye WADE pour son paternalisme, son estime et sa confiance plusieurs fois renouvelée ;
- mon époux, ma mère et mes enfants, bref toute ma famille pour leur soutien constant ;

- les populations de Bambey pour leur attachement indéfectible à ma personne ;
- tous mes collaborateurs pour leur disponibilité, leur professionnalisme et leur loyauté ;
- les femmes et les organisations de femmes pour leur accompagnement sans réserve et l'estime qu'elles m'ont toujours portée.

A tous et à toutes, je dis : "mille fois Merci" !